



Rentrée SI5 /Master IFI

Beginning of SI5/Master IFI Course

2015 / 2016

Claudine Peyrat





Ordre du jour / Agenda

- ◆ Organisation / Informations pratiques
Organization / Practical information
- ◆ Projets de Fin d'Etudes (*Final Project*)
- ◆ Stages (*Internship*)
- ◆ Spécificités apprentissage
- ◆ Challenge jeunes pousses
- ◆ Rencontre responsables de parcours





Organisation / Organization

Who's who

◆ Polytech'Sophia

- École d'ingénieurs pluri disciplinaire, avec un département informatique
 - ▶ Formation d'Ingénieur en Informatique
 - ▶ Master M2 IFI

*multidisciplinary engineering school
with an IT department*

Engineer Course
Master 2 IFI Course

◆ Responsables

- Directeur de Polytech'Sophia
 - ▶ Philippe Gourbesville philippe.gourbesville@unice.fr
- Directeur du département informatique
 - ▶ Igor Litovsky igor.litovsky@polytech.unice.fr
- Responsable SI5/IFI
 - ▶ Claudine Peyrat claudine.peyrat@polytech.unice.fr

School Director

Department Director

Head of SI5 / M2 IFI

◆ Administratifs

- Apprentissage, stages
 - ▶ Marie-Hélène Cornet mhcornet@polytech.unice.fr

*Administrative staff
relating to the training*





Organisation / Organization

Who's who

PFE

- ▶ Guilhem Molines

Stages

- ▶ Fabien Hermenier

Parcours / Streams

- AL (Sébastien MOSSER)
- CASPAR (Karima BOUDAUD)
- GMD/SSTIM (Lionel FILLATRE)
- IAM (Stéphane LAVIROTTE)
 - ▶ IAM Délocalisé (Egypte Tunisie)
Jean-Yves TIGLI
- IHM (Anne-Marie PINNA)
- IMAFA (Anne-Marie HUGUES)
- WEB (Catherine FARON-ZUCKER)
- UN (Guillaume URVOY-KELLER)

Apprentissage

- ▶ Philippe Collet





Déroulement - Calendrier Course / Schedule

- ◆ Organisation en Unité d'Enseignements / *Units Teaching Organization*
 - 1 semester = 1 or several UE (Units of Teaching)
 - 1 UE = 1 or several teaching modules, lasting 8 or 16 half-days sessions (1 half-day per week)
 - UE are stream specific.





Déroulement - Calendrier

Course / Schedule

Pour les élèves ingénieurs (sauf IMAFA et
sauf apprentis)

Semester 1

- UE1: Project and Management 8 ECTS
- UE2: Mandatory Module (parcours) 12 ECTS
- UE3: Module of specialization (options du parcours) 10 ECTS

Semester 2

- Training course 30 ECTS





Contrôle des connaissances Rules

- SI5 et Master IFI
 - ▶ moyenne de **chaque UE > 10**;
 - ▶ moyenne des UE de chaque **semestre > 10**
 - ▶ Pas de compensation entre semestres
- SI5 only
 - ▶ Niveau B2+ en anglais.





Calendrier global / Global schedule

Emploi du temps en ligne (online schedule)

- <http://edt.polytech.unice.fr>
- Certains cours auront lieu ailleurs, lieu précisé dans le memo
- Si vous constatez des anomalies sur votre emploi du temps alors envoyer moi un mail (claudine@polytech.unice.fr)

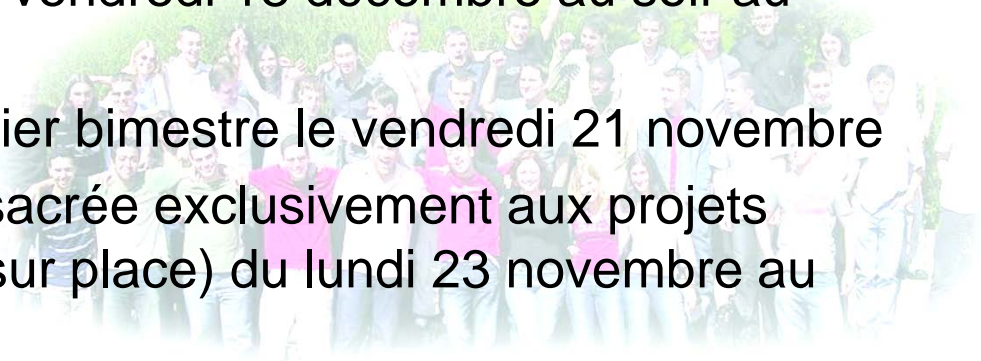




Calendrier global / Global schedule

Début des cours : le lundi 21 Septembre
2015 à 13h30

- Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 Janvier matin
- Fin des cours du premier bimestre le vendredi 21 novembre
- Première période consacrée exclusivement aux projets (présence obligatoire sur place) du lundi 23 novembre au vendredi 4 décembre
- Commission pédagogique à mi-semester le jeudi 10 décembre 2015

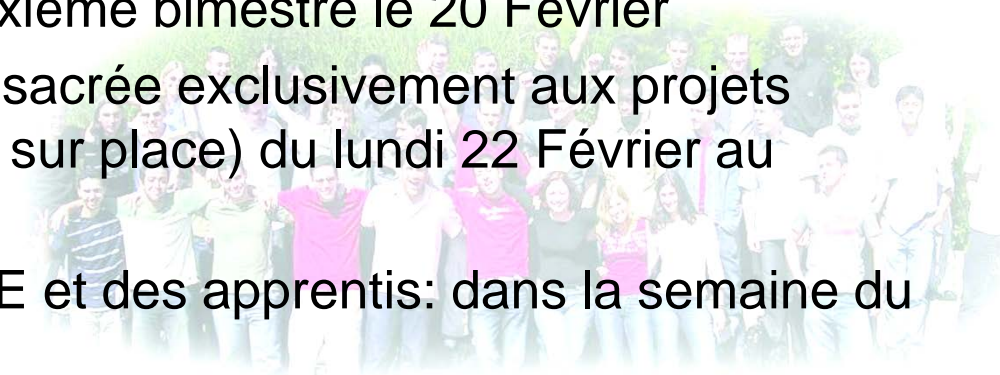




Calendrier global / Global schedule

Début du second bimestre le lundi 7
Décembre

- Fin des cours du deuxième bimestre le 20 Février
- Seconde période consacrée exclusivement aux projets (présence obligatoire sur place) du lundi 22 Février au vendredi 4 Mars
- Soutenances des PFE et des apprentis: dans la semaine du 2 au 6 mars





Calendrier global / Global schedule

Début des stages: lundi 8 mars

- Commission pédagogique fin de semestre : jeudi 18 mars
- Soutenances des stages: du lundi 6 au vendredi 10 septembre
- Seconde commission pédagogique : jeudi 16 septembre

Jury final (jury d'école) : début octobre





Règlement intérieur / Internal Rules

◆ <http://www.polytechnice.fr/etudiants.html>

◆ Points clés / *Key points*

■ Assiduité / *Attendance*

▶ La présence aux cours et TD/TP est **obligatoire**

Class attendance is mandatory

▶ Toute absence doit être justifiée auprès des enseignants et du service scolarité.

Any absence must be justified

Vous devez impérativement fournir un justificatif (certificat médical, convocation)

▶ Spécifique « apprentis » : Lorsqu'un apprenti n'est pas en cours, il se doit d'être en entreprise. Les apprentis doivent signer une feuille de présence régulièrement.

■ Comportement

▶ Exigence de **respect** du personnel administratif et enseignant

Behavior

respect

▶ **Ponctualité**: retardataire non admis en cours

punctuality

▶ **Silence**: les cours ou TD ne sont pas un lieu de causerie personnelle

silence

■ Travail personnel

personal workload

▶ Charge de travail personnel **importante**

important

▶ Une organisation personnelle rigoureuse ainsi qu'un travail

regularity

régulier sont nécessaires. C'est d'autant plus vrai pour les apprentis.

■ Fraude !!!





Prévenir les difficultés *Prevent difficulties*

- ◆ Il est indispensable de signaler au plus tôt les problèmes qui peuvent handicaper votre scolarité auprès du responsable pédagogique et/ou de la directrice !
Ne pas hésiter à rencontrer le responsable de parcours.

*It is essential to contact the teaching person in charge and/or the director as soon as possible if you have any problems which can impact on your schooling !
Don't hesitate to meet your stream staff.*

- ◆ En cas de difficulté scolaire, des circonstances extérieures ne pourront éventuellement être prises en compte que si elles ont été signalées au préalable.

In the event of a school difficulty, external circumstances could possibly be taken into account only if they were announced as a beforehand.





Informations pratiques

Practical Information

- Inscription administrative / Administrative
 - ▶ Avant le 13 octobre 2015 / *before October 13, 2015*
 - ▶ RDV à l'antenne administrative pour inscription et droits universitaires
 - NB: les apprentis sont exonérés des frais d'inscription au Master mais doivent quand même procéder à leur inscription

- Equipement informatique / *Computer equipment*
 - ▶ Ordinateur prêté, à restituer avant le départ en stage; *lent computer*
interdiction de partir à l'étranger avec.
 - ▶ Les étudiants de Master qui ne disposeraient pas de portable sont invités à se faire connaître *Master 2 students, if you have no computer, let us know*





Informations pratiques

Practical Information

- Logement / *Housing*
 - ▶ Ali Beikbaghban beika@polytech.unice.fr

- Représentant étudiant / *Student representative*
- (*voir responsable de parcours*)
 - ▶ 1 représentant délégué par parcours, *1 per stream*
à désigner par vos soins
 - ▶ Invité à se faire connaître auprès du responsable de parcours

- Ressources web
 - ▶ Sites Web de l'école et du département SI
 - <http://www.polytechnice.fr> (en cours de mise à jour...)
 - <http://www.polytechnice.fr/informatique.html>





PFE

La parole est à Guilhem Molines





Stages / Internships

- La parole est à Fabien Hermenier





Spécificités apprentissage

◆ Durée du contrat

- 1 an en standard, mais doit inclure la date de fin de formation (30/09/15)

◆ Rupture éventuelle

- Possible durant la période d'essai (2 mois) par l'employeur ou l'apprenti. Au-delà, possible par accord bilatéral.
- Attention: toute rupture (sauf cas particuliers) remet en cause les aides à l'entreprise et le droit aux ASSEDIC pour l'apprenti.

◆ Statut social et charges

- Vous êtes affilié au régime général (salarié) de sécurité sociale;
- Les cotisations salariales et patronales (pour partie) à ce régime sont prises en charges pour vous par l'Etat

◆ Rémunération

- Le minimum légal est de 61% du SMIC (soit environ 880 €) pour les entreprises privées; 81% pour les entreprises publiques.
- Mais souvent le minimum conventionnel est supérieur et c'est donc lui qui doit s'appliquer (SYNTEC: 75% du SMC => 1084 €)
- Rémunération nette de charges





Spécificités apprentissage

◆ Impôts sur le revenu

- Seules les sommes perçues au-delà de 17 163 € (seuil réactualisé chaque année) sont déclarables. Soit sur une déclaration d'impôt personnelle si l'apprenti est indépendant de ses parents, soit sur la déclaration d'impôt des parents si l'apprenti est dépendant du foyer fiscal de ses parents

◆ Durée du travail

- Officiellement, 35 heures par semaine

◆ Congés payés

- Pour un contrat d'un an, 5 semaines de congés payés à prendre sur le temps en entreprise.
- Ils doivent être convenus bilatéralement entre l'apprenti et l'entreprise, selon les modalités usuelles en vigueur dans l'entreprise.
- NB: à Noël, l'université est en congés (pas de cours) => l'apprenti est en entreprise, mais peut poser des congés
- 5 jours pour révision avant examens peuvent être octroyés

◆ Aide au transport

- Vous pouvez bénéficier de la carte ZOU! (coût 15€) qui vous donne la gratuité sur vos transports en TER régional domicile – lieu de travail et 50% de réduction sur tous les autres trajets en PACA





Spécificités apprentissage

- ◆ Tout au long de l'année, l'apprenti est encadré par un tuteur enseignant au sein de l'école, et par un maître d'apprentissage au sein de l'entreprise.
- ◆ Ce suivi est formalisé dans un livret d'apprentissage.

◆ 1^{er} semestre

- 2,5 jours à l'école (UE2 et UE3)
- 2,5 jours en entreprise (UE1): ce travail fait l'objet d'une évaluation, sous forme de rapport et soutenance en février

◆ 2^{ème} semestre

- Temps plein en entreprise (UE5), sauf
 - 2 semaines complètes consacrées à un module LCM - anglais et techniques d'expression (UE4)
 - 1 semaine optionnelle de préparation à la certification Java
 - 1 semaine optionnelle de préparation/passage du TOEIC
- NB: obligatoire pour les SI5 n'ayant pas satisfait à leur exigence de niveau en anglais





Spécificités apprentissage

- ◆ 50 apprentis l'an passé; déjà près de 40 cette année...Et beaucoup d'offres d'entreprises (grands groupes, PME, startups, laboratoires...) n'ayant pas encore trouvé d'apprenti (plus d'une centaine d'offres déposées et validées par l'école !). Consultez vite <http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2>
- ◆ Pour les étrangers: obtention automatique de l'autorisation de travail si vous étiez en France depuis 1 an avec un statut étudiant; par contre, ce n'est pas le cas pour les primo arrivants, pour qui il faut un visa salarié (« impossible » à obtenir).
- ◆ Attention
 - Charge de travail **importante**, compte tenu des horaires de présence en entreprise
 - Nécessité d'un travail en entreprise en lien avec votre parcours, et tournant autour d'un **sujet « fil conducteur »**, support de l'évaluation
 - Le travail en entreprise est **réellement contrôlé et évalué**; il n'y a aucune garantie de succès
- ◆ Interlocuteurs
 - Responsables Apprentissage: Philippe Collet Philippe.Collet@unice.fr / Philippe Salvan salvan@polytech.unice.fr
 - Administratif: Marie-Hélène Cornet mhcornet@polytech.unice.fr





Parcours

AL : E+141

CASPAR : Amphi Est O+229

IAM : E-206

IHM : O+309

WEB : E-204

UBINET : Amphi Ouest O+228

GMD/SSTIM : Amphi Nord E+130

IMAFA : O+307





Questions ?

